



Pour diffusion immédiate

### **Budget 2019 : au service des gens, de l'environnement et de l'économie**

(Mont-Tremblant, 18 décembre 2018) – Les élus de la Ville Mont-Tremblant ont adopté, lors de séances extraordinaires tenues le 17 décembre, les prévisions budgétaires 2019 et le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021. Le budget de Mont-Tremblant, ville et agglomération confondues, est de l'ordre de 44,1 M\$ en 2019, en hausse de 5,6 %.

#### **Contexte budgétaire**

Ce budget est mis au service des familles, des jeunes, des aînés, de l'environnement et de l'économie. « Lors de l'exercice budgétaire, le Conseil avait à l'esprit nos gens, l'environnement et l'économie. Des éléments importants que nous devons travailler de front, afin que chacun trouve son compte à vivre, à travailler et à s'amuser chez nous », a exprimé le maire Luc Brisebois.

#### **Revenus**

La hausse des revenus de 5,6 % s'explique principalement par l'activité économique soutenue qui génère de nouvelles constructions, davantage de droits de mutation et de taxes. Afin d'équilibrer son budget et de continuer à offrir des services efficaces et efficients, le Conseil a pris la décision de hausser le taux de taxes de 0,02 \$ du 100 \$ d'évaluation.

#### **Taux de taxes**

La taxe foncière résidentielle passe donc de 0,7075 \$ à 0,7275 \$ du 100 \$ d'évaluation, soit une hausse de 2,8 %. Quant à la taxe foncière non résidentielle, elle passe de 1,0429 \$ à 1,0629 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui représente une hausse de 1,9 %. L'augmentation est comparable à l'indice des prix à la consommation (IPC) qui se situe à environ 2 %.

À titre d'exemple, le 0,02 \$ d'augmentation du 100 \$ d'évaluation représente 60 \$ pour une maison d'une valeur de 300 000 \$.

#### **Tarififications**

|                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| Contrôle des moustiques           | Maintien du coût                |
| Services d'aqueduc et d'égout     | Maintien du coût                |
| Collecte des matières résiduelles | Augmentation de 20 \$ par porte |

Le tarif additionnel de 20 \$ par porte vise à assumer la troisième collecte, celle des matières organiques qui sera mise en place dès le mois de mai 2019. Quant aux bacs bruns, ils seront distribués gratuitement. Leur coût d'acquisition est de 560 000 \$, la Ville assumera 373 330 \$, soit le 2/3 de la facture par la réserve des matières résiduelles et le tiers sera payé par une subvention de 186 670 \$.

#### **Dépenses**

Quant aux dépenses, elles sont de l'ordre de 40,6 M\$, soit une hausse de 6,8 %. Cette hausse s'explique notamment, par l'implantation de la collecte des matières organiques, l'achat de bacs bruns, l'augmentation des heures de garde en caserne pour répondre aux obligations du schéma de couverture de risques, la variation de la masse salariale, l'ajout de



services, notamment la création du Service de développement économique et l'indice des prix à la consommation (IPC) d'environ 2 % qui s'applique à la majorité des biens et services.

### **Projets à venir : au service des gens, de l'environnement et de l'économie**

Les projets qui seront réalisés s'inscrivent au cœur du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2019-2020-2021. Les investissements pour l'année 2019 totalisent 11,3 M\$. Ils permettront de continuer à offrir à la population des services efficaces, à assurer la pérennité des actifs et des infrastructures et à diversifier l'économie dans un esprit de développement durable.

#### **Les principaux projets d'immobilisations prévus sont :**

- construction d'un bâtiment de services (toilettes) au parc du Centenaire (pétanque et jeu de palets américain) - 180 000 \$;
- aménagement de jeux d'eau au parc Daniel-Lauzon (rue du Couvent) et au parc du Voyageur (rue Coupal) - 330 000 \$;
- parc Daniel-Lauzon : construction d'un toit au-dessus de la patinoire extérieure et amélioration du parc de planche à roulettes - 900 000 \$;
- phase III de la réfection du chemin du Village entre le chemin de l'Anse et le pont des Chutes sur le chemin du Village - 500 000 \$;
- suivi du programme de réfection et de pavage de chemins - 2 M\$;
- suivi du programme de réfection de trottoirs - 250 000 \$;
- Espace public : mise à jour des plans et devis, surveillance et aménagement – 1,8 M\$.

#### **Autres projets**

##### **Développement économique**

Durant l'année 2019, la Ville interviendra particulièrement sur le plan de la main-d'œuvre. Au préalable, une analyse des besoins de tous les secteurs d'activité sera effectuée. Par la suite, la Ville désire impliquer et faire participer tous les commerçants et les partenaires du milieu à la recherche d'un consensus vers les solutions à prioriser, tant individuelles que globales, à la pénurie décriée. De plus, le Conseil mettra en place une stratégie de prospection commerciale inclusive de ses citoyens corporatifs.

##### **Environnement et développement durable**

Le Conseil a choisi dans ses actions prioritaires l'élaboration d'un nouveau Plan d'action en environnement et développement durable 2019-2022. Celui-ci permettra de cibler les priorités d'intervention environnementale afin d'offrir un avenir viable pour les générations actuelles et celles de demain. Ce plan encouragera également les citoyens et citoyennes à adopter des gestes écoresponsables qui réduiront leur empreinte écologique.

-30-

**Source :** France Léonard, directrice communications et relations publiques  
Téléphone : 819-681-6432  
Adresse courriel : [leonard@villede-mont-tremblant.qc.ca](mailto:leonard@villede-mont-tremblant.qc.ca)  
villede-mont-tremblant.qc.ca

2